

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 41 (1900), p. 113-122

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1900__41__113_0>

© Société de statistique de Paris, 1900, tous droits réservés.

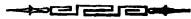
L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

*Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques*
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 4. — AVRIL 1900.



I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 MARS 1900.

SOMMAIRE. — Adoption du procès-verbal de la séance du 21 février 1900. — Présentation d'un membre correspondant. — Rapport de M. Schelle sur les comptes de 1899 et le budget de 1900. — Discussion sur le rapport de la natalité et des conditions économiques d'un pays : MM. March, Levasseur, Rochetin, Coste, Lafabrière, des Essars, Neymarck. — Communication de M. Neymarck sur les émissions et remboursements d'obligations des chemins de fer en 1899 ; discussion : MM. Coste, Schelle. — Communication de M. Cadoux sur les finances de la ville de Paris, de 1798 à 1900.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Levasseur.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté

MM. LEVASSEUR et BELLOM présentent la candidature, comme membre correspondant, de M. Herbert GOUGE, actuaire officiel du gouvernement de l'Australie du Sud, membre de la Société royale de statistique de Londres, demeurant à Adélaïde. Cette candidature sera soumise à l'élection lors de la prochaine séance.

M. le PRÉSIDENT annonce que notre collègue, M. Maurice Yvernès, sous-chef au ministère de la justice, vient d'être nommé chef du service de la Statistique judiciaire, fonction que son père a si dignement remplie pendant 30 ans. Il pense être l'interprète fidèle des sentiments de la Société en adressant ses félicitations au fils de notre regretté Secrétaire général (1).

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL présente les ouvrages suivants offerts par leurs auteurs.

Lois d'assurances ouvrières, tome II. — *Assurances contre les accidents*, 3^e partie (annexes), par M. Bellom. — *Comptes rendus du congrès des Sociétés savantes* tenu à Toulouse en 1899 (section des sciences). — *Rapport sur les valeurs mobilières* présenté à l'Institut international de statistique de Christiania, par M. Neymarck. — *Statistique des établissements de l'enseignement supérieur en Italie*, par M. Carlo Ferraris. — *Migrations de la population belge*, par M. Camille Jacquot. — *Tableau synoptique des Compagnies d'assurances* de tous genres (date de la fondation, capital social, région d'opération), par M. Lechartier

(1) Voir numéros de janvier, p. 1, et de février, p. 48.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL signale ensuite, parmi les documents officiels parvenus (dont on trouvera plus loin la liste complète, p. 144), les suivants :

FRANCE. *Renseignements statistiques sur le recensement des industries et professions*, tome II (27 départements). — *Satistique de l'industrie minérale en 1898*. — *Annuaire statistique 1899*.

ÉTATS-UNIS. Deux publications du département de l'Agriculture, relatives l'une au *Commerce des produits agricoles avec le Japon, la Chine et Hong-Kong, 1889 à 1899*; l'autre à *l'ensemble des exportations agricoles de 1894 à 1899*.

M. le PRÉSIDENT rappelle à ce propos que c'est ce même département qui a publié à Washington, en 1893, un document apprécié bien connu sous le nom de *Production of the principal agricultural products of the world*.

MM. Limousin et March veulent bien se charger d'écrire une notice bibliographique, le premier sur les *Assurances contre les accidents*, de M. Bellom, le second sur la Statistique de l'Industrie minérale.

La parole est donnée à M. SCHELLE pour la lecture de son rapport sur la situation financière de la Société (1), qui vote à l'unanimité des remerciements au Rapporteur et aussi à M. Matrat, trésorier, pour le soin qu'il apporte à la gestion des intérêts de la Société. Sont mis aux voix et adoptés les comptes de 1899 et le projet du budget de 1900.

Conformément à l'ordre du jour, M. le PRÉSIDENT donne la parole à M. March sur les rapports que la statistique peut établir entre la natalité et la situation économique d'un pays.

M. MARCH dit qu'en ce qui concerne cette question qu'il reconnaît très complexe, il n'a pas d'opinion bien nette, mais qu'il n'en est pas de même si on considère le rapport entre les conditions économiques et la nuptialité. C'est ainsi qu'il a trouvé, dans un des derniers numéros du *Journal de la Société de statistique de Londres*, une étude de M. Wood sur la situation des classes ouvrières en Angleterre, portant sur une longue période. Cette étude contient un graphique à deux courbes : l'une est le rapport des ouvriers en chômage au nombre d'ouvriers considérés, l'autre les mariages par 5,000 habitants. Ces courbes présentent une analogie frappante : la nuptialité diminue quand les chômagés augmentent et *vice versa*. La courbe complémentaire du chômage et la courbe de la nuptialité sont pour ainsi dire parallèles.

Quant à la natalité, elle doit avoir une certaine relation avec la nuptialité, mais le phénomène est extrêmement complexe et il lui paraît difficile de l'analyser.

M. LEVASSEUR dit qu'en France, il y a une relation entre la natalité et la nuptialité qui est mise en évidence par les phénomènes qui se sont produits en 1813 et 1814.

En 1813, pour éviter la conscription, le nombre des mariages a été extraordinairement élevé, en 1814 le nombre des naissances a été très grand, mais il y a eu une sorte de compensation pendant les années suivantes. Cette compensation se produit toujours, non seulement pour les faits qui dépendent jusqu'à un certain point de la volonté, comme les mariages ou les naissances, mais même pour les décès.

M. ROCHEPIN confirme l'opinion de M. Levasseur. Après l'épidémie de grippe de 1890, la mortalité a sensiblement baissé parmi les personnes assurées sur la vie.

M. COSTE pense qu'il ne faut pas attacher une importance trop considérable à l'influence de la nuptialité sur la natalité.

Ainsi, en Irlande, les mariages produisent plus longtemps leurs effets qu'en France et une nuptialité même inférieure pourrait donner lieu à un plus grand nombre de naissances.

M. LEVASSEUR ne conteste pas l'opinion de M. Coste, mais il dit qu'en France l'influence de la nuptialité sur la natalité n'est pas douteuse.

M. LAFABRÈGUE croit que l'âge au mariage a une grande importance, car la durée de la fécondité des époux peut en devenir plus considérable.

(1) Voir le présent numéro, p. 116.

M. BADON-PASCAL est d'avis que si la fécondité des mariages diminue en France, la cause doit en être cherchée en grande partie dans l'obligation du partage égal des biens des parents entre les enfants.

M. LIMOUSIN conteste cette assertion. En Angleterre, le droit d'aînesse n'existe que pour l'aristocratie et le reste de la population est soumis à un régime semblable au régime français. On ne voit pas cependant que la fécondité des mariages se ressente de cet état de choses.

M. DES ESSARS estime que jusqu'ici la question à l'ordre du jour n'a pas été abordée ; il dit que l'influence de la situation économique sur la natalité a été très bien vue par Adam Smith qui dit quelque part qu'une montagnarde des Highlands a autour d'elle cinq ou six enfants, tandis qu'une riche citadine a bien de la peine à en éliver un. Les obstacles à la population de la France ont été magistralement étudiés par Malthus, auquel il faut toujours se reporter. Quant à l'observation d'Adam Smith, elle paraît s'appliquer à la France. Les départements ayant une forte natalité se rencontrent en effet en Bretagne et dans le Massif central, tandis que les départements ayant une faible natalité sont les départements normands, sauf la Seine-Inférieure et ceux de la vallée de la Garonne, contrées particulièrement riches. Il y a donc lieu de penser qu'il existe une relation de cause à effet entre l'élévation du *Standard of life* et la faiblesse de la natalité. Les causes de ce fait, s'il est vrai, comme semble l'indiquer la statistique, ne sont pas difficiles à analyser.

M. COSTE dit que le fait indiqué par M. des Essars n'est pas général et cite le département du Nord comme un département riche et à grande natalité.

M. NEYMARCK dit qu'il y a dix ans, la question à l'ordre du jour a été discutée à la Société d'économie politique.

M. Ducrocq prit la parole et déclara que la législation sur les successions n'avait aucune influence sur la natalité. Les causes du ralentissement de l'accroissement de la population étaient, d'après lui, l'excès de fiscalité, la cherté de la vie et la baisse du taux de l'intérêt qui incitent les familles à limiter le nombre de leurs enfants.

M. Neymarck combattit cette opinion en disant que, dans une famille nombreuse, un seul enfant suffisait parfois pour la faire passer de la gêne à l'aisance.

M. le PRÉSIDENT rappelle que la question que discute la Société vient d'être étudiée dans l'article : *De l'Aptitude à l'émigration de la population française*, par M. Arsène Dumont, publié dans les numéros de janvier, de février et de mars de ce Journal. L'auteur appuie en grande partie sa thèse sur le rapprochement du taux de natalité et des conditions économiques de chaque région et même de chaque département. M. Levasseur estime que cet article peut éclairer la question actuellement en discussion.

M. LIMOUSIN croit que, dans la question de natalité, il y a à tenir compte de la survie des enfants. Si un enfant meurt, ses parents cherchent à le remplacer.

M. CADOUX dit qu'à Buenos-Ayres, où la richesse est très grande, il y a à la fois une forte natalité et une forte mortalité, ce qui paraît infirmer l'opinion que la richesse limite la fécondité.

M. LEVASSEUR dit que de 1700 à 1801 la fécondité était certainement plus grande qu'au XIX^e siècle et que, cependant, la population (si l'on considère l'étendue totale du siècle, bien entendu) n'a guère cru moins rapidement, dans le XIX^e siècle, que dans le XVIII^e (par suite des nombreuses variations en sens contraire qu'a subies la population française de 1700 à 1801). Ce résultat ne peut s'expliquer que par la diminution de la mortalité dans le siècle actuel.

La parole est donnée à M. NEYMARCK pour sa communication sur les émissions et les remboursements d'obligations de chemins de fer en 1899.

M. COSTE dit que M. Neymarck a fait un plaidoyer en faveur des grandes compagnies, mais qu'à côté des considérations financières, il y a les considérations commerciales ; qu'à l'étranger, par exemple, on a parfois trouvé des combinaisons permettant de réduire les tarifs. Avec l'ancien système du déversoir, les pays riches étaient condamnés à payer pour les autres ; les arguments de M. Neymarck en faveur du système français ne lui paraissent pas préemptoires.

M. NEYMARCK se défend d'avoir fait un plaidoyer en faveur des grandes compagnies. Les chemins de fer sont faits pour le commerce et l'industrie ; ils ne sont pas faits pour l'État qui n'y verrait qu'une mine à impôts.

M. SCHELLE dit que la faible durée de l'amortissement est un des points les plus sujets à critique. En faisant porter l'amortissement sur un plus grand nombre d'années, on aurait diminué les charges et on aurait pu abaisser les tarifs.

La parole est donnée à M. CADOUX pour une communication sur les finances de la ville de Paris, de 1798 à 1900.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Cadoux de sa communication intéressante. L'heure avancée ne permettant pas d'entreprendre une discussion, M. le Président fixe l'ordre du jour de la prochaine réunion de la manière suivante :

1^o Communication de M. le professeur Falbeck, de Lund (Suède), intitulée : « La régularité dans les choses humaines ou les types statistiques et leurs variations. »

2^o Discussion (continuation de la) sur les rapports entre la natalité et les conditions économiques d'un pays.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire général,
FLÉCHEY.

Le Président,
LEVASSEUR.

II.

ANNEEXE AU PROCÈS-VERBAL.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

RAPPORT PRÉSENTÉ, AU NOM DU CONSEIL, PAR M. SCHELLE, VICE-PRÉSIDENT,
DANS LA SÉANCE DU 21 MARS 1900.

Messieurs,

Au nom de votre Conseil, j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes de l'exercice 1899 et le projet de budget de l'exercice 1900.

I. — COMPTES DE 1899.

Comparées aux prévisions, les recettes et dépenses de l'exercice présentent les augmentations et diminutions ci-après :

	<i>Recettes :</i>		Augmentations.	Diminutions.
Intérêt des fonds placés et du compte courant au Crédit foncier.	79 ^f 84		»	
Cotisations.	»		145 ^f	
Abonnements et ventes de numéros du Journal	192 25		»	
Cotisations arriérées	»		38	
			<hr/> <u>272^f09</u>	<hr/> <u>183^f</u>
Soit en plus sur les prévisions.	89 ^f 09			

L'amélioration tient, d'une part, à nos revenus, qui ont un peu augmenté, par suite de l'acquisition que nous avons faite d'obligations de l'Indo-Chine, d'autre part, aux abonnements et aux ventes de numéros du Journal, plus nombreux que d'habitude. Mais les

ressources provenant des cotisations ont été un peu plus faibles que celles de l'année précédente.

Du côté des dépenses, nous n'avons que des diminutions à vous signaler, savoir :

	Diminutions.
Administration	139 ^f 18
Bibliothèque	60 "
Journal	336 94
Annuaire	25 97
Soit en moins sur les prévisions	<u>562^f 09</u>

Les comptes de 1899 présentent ainsi une économie de 651 fr. 18 c. sur les prévisions budgétaires et un excédent réel de ressources de 670 fr. 08 c., au lieu du petit excédent de 18 fr. 90 c., qui avait été prévu pour ordre au budget. Mais il ne faut pas perdre de vue que, sans les subventions que nous accordent plusieurs administrations, nous n'aurions pu équilibrer nos recettes et nos dépenses; cependant nous n'avons eu à faire face, en 1899, à aucune dépense extraordinaire et toutes les économies possibles ont été réalisées. La somme qui avait été mise à la disposition de notre Président pour frais de représentation et celle qui avait été réservée pour frais divers n'ont pas été dépensées; elles vont nous servir à accroître la provision constituée en vue de l'Exposition universelle et qui se trouvera ainsi portée de 580 fr. à 780 fr.

Quant aux recettes extrabudgétaires, elles présentent, en 1899, par rapport aux prévisions, une augmentation de 663 fr. 92 c. provenant de rachats de cotisations qui n'avaient pu être prévus, et du décès d'un membre titulaire qui a rendu libre sa portion du fonds de réserve correspondant à sa cotisation.

Du côté des dépenses extrabudgétaires, nous n'avons pas eu d'augmentation réelle; les placements de fonds se sont élevés à 2 870 fr. 55 c. pour l'acquisition des obligations dont nous avons déjà parlé.

Si nous comparons nos bilans au 31 décembre 1899 et au 31 décembre 1898, nous constatons les changements ci-après :

	Au 31 décembre 1899.	Au 31 décembre 1898.	En 1899.	
	—	—	En moins.	En plus.
<i>Actif :</i>				
Disponibilités	2 492 ^f 85	2 530 ^f 43	37 ^f 58	» »
Rentes et valeurs	44 166 83	41 296 28	» »	2 870 ^f 55
Bibliothèque et imprimés	52 "	55 "	3 "	» "
Annuités et trimestrialités à recevoir ultérieurement.	2 268 "	2 338 "	70 "	» "
A recevoir immédiatement	1 000 "	250 "	* *	750 "
	<u>49 979^f 68</u>	<u>46 469^f 71</u>	<u>110^f 58</u>	<u>3 620^f 55</u>
Soit en plus			<u>3 509^f 97</u>	

Passif :

Capital libre	14 788 ^f 09	13 610 ^f 79	» "	1 177 ^f 30
Capital réservé	31 119 70	30 451 62	» "	668 08
Sommes à réserver pour rachats de cotisations en cours, provisions et cotisations reçues d'avance .	2 594 "	1 896 "	» "	698 "
Créditeurs divers	1 477 89	511 30	* *	966 59
	<u>49 979^f 68</u>	<u>46 469^f 71</u>	<u>» "</u>	<u>3 509^f 97</u>
Soit en plus			<u>3 509^f 97</u>	

II. — BUDGET DE 1900.

Votre Conseil a évalué les ressources ordinaires et extraordinaires de l'exercice à 10 297 fr. 20 c., soit une augmentation de 337 fr. 81 c. sur les recettes et de 426 fr. 90 c. sur les prévisions de 1899. Les revenus de notre capital subiront, en effet, un petit accroissement provenant d'un demi-coupon sur nos obligations de l'Indo-Chine; en outre, nos encaissements seront plus importants que l'année dernière, notre vigilant trésorier ayant assuré le recouvrement d'abonnements arriérés s'élevant à 360 fr.

Nos charges ordinaires et extraordinaires seront sensiblement plus élevées qu'en 1899; nous avons à payer la confection de l'Annuaire complet qui vient de vous être distribué, et nous avons surtout à faire face aux dépenses exceptionnelles de l'Exposition universelle qui paraissent devoir s'élever en totalité à 2 200 fr. Il importe que la Société de statistique tienne, dans la grande fête nationale, un rang convenable. Elle y parviendra, grâce à la sagesse et l'économie avec lesquelles vos affaires ont été conduites. Une somme de 370 fr. peut tout d'abord être prélevée sur les ressources de votre budget; vous avez en outre les provisions qui ont été constituées avec les économies des budgets antérieurs et qui s'élèvent ensemble à 960 fr., savoir : 780 fr. pour l'Exposition, 80 fr. pour les reliures et 100 fr. pour l'Annuaire. Nous aurions enfin nos réserves, si nos disponibles ne suffisaient pas, mais nous avons tout lieu de penser qu'il ne sera pas nécessaire de les entamer, et que l'excédent de dépenses de 1 919 fr. 20 c. accusé par notre projet de budget sera couvert par des recettes, dont nous ne pouvons encore officiellement faire état.

Votre capital va s'augmenter, cette année, d'une somme importante; nous encaisserons à une date encore indéterminée, mais assez prochaine, la somme de 22 000 fr. qui nous est attribuée sur les fondations Giffard. Vous savez, Messieurs, tout ce que nous devons de remerciements, en cette circonstance, à notre ancien président, M. Fernand Faure; vous voudrez sans nul doute les lui renouveler. Votre Conseil vous fera connaître ultérieurement les mesures à prendre au sujet de l'emploi des fonds du legs quand il sera fixé lui-même sur les intentions du fondateur.

Le capital à recevoir n'entre pas dans les ressources ordinaires et extraordinaires de notre budget; il doit être compris dans les placements de fonds provenant de recettes extrabudgétaires. C'est ce que prévoit le projet qui est entre vos mains.

Votre situation financière, en 1900, sera la suivante :

En caisse et en banque	2 492 ^f 85
A recevoir immédiatement	1 000 *
	<hr/>
Total.	3 492 ^f 85
A retrancher créateurs divers	1 477 89
	<hr/>
Soit disponible.	2 014 ^f 96
A cette somme s'ajouteront :	
Les ressources ordinaires de l'année.	9 900 ^f 20
Les ressources extraordinaires.	397 " } 10 977 20
Et les recettes extrabudgétaires, non compris le legs Giffard	680 " }
	<hr/>
Ensemble des ressources.	12 992 ^f 16
Sur cette somme, on devra réserver pour rachats de cotisations	
Et on devra employer : 1 ^o aux charges ordinaires effectives.	9 680 40
2 ^o aux charges extraordinaires	1 510 "
3 ^o aux charges couvertes par les provisions des années précédentes.	960 "
	<hr/>
Restera disponible.	511 ^f 76

Nous vous demandons, Messieurs, en premier lieu, d'approuver les comptes de 1899 et d'ajouter à votre approbation vos remerciements pour votre trésorier, M. Matrat, qui administre votre caisse et tient votre comptabilité avec le plus grand soin et avec un véritable dévouement à vos intérêts; en second lieu, de donner votre approbation au projet de budget dont je viens de vous indiquer les principaux éléments.

*Le Rapporteur,
SCHELLE.*

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1899.

ACTIF.

1° Disponibilités : en caisse	909'09
— au Crédit foncier de France	1 583 76
	<u>2 492'85</u>
2° Rentes et valeurs (au prix d'achat) [1] :	
36 fr. de rente 3 p. 100	997'60
238 fr. de rente 3 1/2 p. 100	7 163 »
70 obligations foncières 3 p. 100 1883	29 609 15
4 obligations communales 3 p. 100 1892	2 014 65
3 obligations du Sud de la France 3 p. 100	1 400 85
6 obligations du gouvernement de l'Indo-Chine 3 1/2 p. 100 1898.	2 870 55
1 quart d'obligation Ville de Paris 2 p. 100 1898 (n° 557 760, 2° coupure)	111 03
	<u>44 166 83</u>
1 »	1 »
3° Bibliothèque : valeur des livres (pour mémoire)	51 »
4° Imprimés en magasin (51 collections du Journal)	768 »
5° Annuités à recevoir de 1900 à 1902 pour rachats de cotisations	
6° Trimestrialites à recevoir de 1900 à 1907 pour cession de deux bibliothèques	1 500 »
7° A recevoir de divers	1 000 »
	<u>TOTAL DE L'ACTIF.</u>
	<u>49 979'68</u>

PASSIF.

1° Capital libre (2)	14 788'09
2° Legs Bourdin (36 fr. de rente française 3 p. 100)	997 60
3° Fonds de réserve des cotisations rachetées :	
Versements de rachat au 31 décembre 1898 par 127 membres . . .	29 454'02
Rachat de 3 membres en 1899	900 »
Soit pour 130 membres	<u>30 354'02</u>
Somme devenue libre par le décès de 1 membre (moyenne par tête du fonds de réserve).	231 92
Reste pour 129 membres rachetés	<u>30 122 10</u>
4° Rachats de cotisations en cours	1 500 »
5° Provision pour la médaille Bourdin	72 »
6° Provision pour l'Exposition de 1900	780 »
7° Provision pour reliure	80 »
8° Provision pour l'Annuaire de 1900	100 »
9° Cotisations de 1900 versées d'avance	62 »
10° Créditeurs divers et Berger-Levrault et Cie	<u>1 477 89</u>
	<u>TOTAL DU PASSIF.</u>
	<u>49 979'68</u>

(1) Sur ces rentes et valeurs, 31 119 fr. 70 c. sont réglementairement immobilisés comme représentant le placement du legs Bourdin et du fonds de réserve des cotisations rachetées. — Le capital des rentes et valeurs s'est accru définitivement de 2 870 fr. 55 c., montant de 6 obligations du gouvernement de l'Indo-Chine 3 1/2 p. 100 1898.

(2) En augmentation de 1 177 fr. 39 c. sur le chiffre du 31 décembre 1898.

**COMPTES DE 1899
ET PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1900.**

I. RESSOURCES BUDGÉTAIRES

A. — RESSOURCES ORDINAIRES.

	RESSOURCES	prévues	réalisées	prévues
	pour 1899.	en 1899.	pour 1900.	
Intérêts et arrérages des rentes et valeurs :				
— Rente 3 p. 100.	36 ^f »	36 ^f »	36 ^f »	
— Rente 3 1/2 p. 100.	238 »	238 »	238 »	
— 70 oblig. foncières 1883, à 14 fr. 40 c.	1 008 »	1 008 »	1 008 »	
— 4 oblig. communales 3 p. 100 1892 à 14 fr. 40 c.	57 60	57 60	57 60	
— 3 obligations Sud de la France à 14 fr. 40 c.	43 20	43 20	43 20	
— 6 obligations 3 1/2 p. 100 du gouvernement de l'Indo-Chine (1).	» »	78 75	105 »	
— 1 quart Ville de Paris à 2 fr. 88 c.	2 50	2 40	2 40	
— Compte courant au Crédit foncier, intérêts	10 »	11 19	10 »	
	1 395 ^f 30	1 475 ^f 14	1 500 ^f 20	
Cotisations des membres titulaires à 25 fr. (2)	4 000 »	3 900 »	4 000 »	
Cotisations des membres correspondants à 12 et 15 fr. (2)	540 »	495 »	540 »	
Abonnements ordinaires (commission déduite)	1 300 »	1 371 »	1 300 »	
(de la Ville de Paris.	1 000 »	1 000 »	1 000 »	
Subventions(3) du Ministère de l'agriculture	1 200 »	1 200 »	1 200 »	
du Ministère des travaux publics	" »	" »	" »	
du Ministère de l'instruction publique.	300 »	300 »	300 »	
Ventes (collections, Journal et volumes du 25^e anniversaire).	60 »	181 25	60 »	
Totaux des ressources ordinaires.	9 795 ^f 30	9 922 ^f 39	9 900 ^f 20	

B. — RESSOURCES EXTRAORDINAIRES

(ou provenant des exercices antérieurs).

Cotisations arriérées.	75 ^f »	37 »	37 ^f »
Abonnements arriérés à recevoir en 1900.	» »	» »	360 ^f »
Totaux des ressources extraordinaires.	75 ^f »	37 ^f »	397 ^f »

ENSEMBLE DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES.

A. — Ressources ordinaires	9 795 ^f 30	9 922 ^f 39	9 900 ^f 20
B. — Ressources extraordinaires	75 »	37 »	397 »
Totaux.	9 870 ^f 30	9 959 ^f 39	10 297 ^f 20

II. RECETTES EXTRABUDGÉTAIRES

Rachats de cotisations à 300 fr..	600 ^f »	900 ^f »	300 ^f »
Rachats par annuités.	100 »	220 »	180 »
Annuités de l'Hôtel des sociétés savantes.	200 »	150 »	200 »
Cotisations reçues d'avance.	Mémoire.	62 »	Mémoire.
Portion du fonds de réserve des cotisations rachetées devenue libre par le décès d'un membre titulaire (moyenne par tête au fonds de réserve)	Mémoire.	231 92	Mémoire.
Legs Giffart, dont la délivrance doit être prévue en 1900.	» »	» »	22 000 ^f »
	900 ^f »	1 563 ^f 92	22 680 ^f »

(1) Les 6 obligations de l'Indo-Chine ont rapporté 26 fr. 25 c. pendant le 1^{er} semestre 1899 et 52 fr. 50 c. pendant le 2nd semestre.

(2) L'effectif des membres inscrits sur l'Annuaire et des admis ou disparus dans le cours de l'année a été en 1899 de : 130 membres rachetés ; 174 membres titulaires non rachetés ; 20 membres correspondants en France, 20 à l'étranger.

(3) A l'époque où le budget est dressé, les subventions ne sont pas encore acquises et sont prévues pour une somme égale aux chiffres de 1898.

(4) 3 membres titulaires ont racheté intégralement leurs cotisations dans le courant de 1899.

I. DÉPENSES BUDGÉTAIRES

A. — CHARGES ORDINAIRES.

	DÉPENSES		
	prévues pour 1899.	faites en 1899.	prévues pour 1900.
Administration. Frais de secrétariat	1 200 ^f »	1 200 ^f »	1 200 ^f »
— Indemnité au trésorier	600 »	600 »	600 »
— Frais de recouvrement	130 »	113 27	130 »
— Convocations, correspondance et frais divers	740 »	617 55	750 »
Bibliothèque. Allocation au bibliothécaire	250 »	250 »	250 »
— Frais de reliure	40 »	» »	40 »
— Menues dépenses	40 »	20 »	40 »
Loyer et service	520 40	520 40	520 40
Journal. Impression et expédition	4 500 »	4 163 06	4 500 »
— Graphiques et cartogrammes	100 »	100 »	100 »
— Redaction	1 300 »	1 300 »	1 300 »
Annuaire. Impression et expédition (en 1900 supplément et conservation des formes). — Provision pour impression en 1900	95 »	69 03	350 »
Provision pour partie des frais d'impression de l'Annuaire en 1900	100 »	100 »	36 »
Médaille Bourdin (prélèvement annuel) [1]	36 »	36 »	
Totaux des charges ordinaires	<u>9 651^f 40</u>	<u>9 089^f 31</u>	<u>9 816^f 40</u>

B. — CHARGES EXTRAORDINAIRES.

Frais de représentation (crédit à la disposition du Président) [2].	100 ^f »	100 ^f »	100 ^f »
Frais divers extraordinaires (3)	100 »	100 »	100 »
Frais pour l'Exposition de 1900 (4)	» »	» »	2 200 »
Totaux des charges extraordinaires	<u>200^f »</u>	<u>200^f »</u>	<u>2 400^f »</u>

ENSEMBLE DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES ET BALANCE.

A. — Charges ordinaires	9 651 ^f 40	9 089 ^f 31	9 816 ^f 40
B. — Charges extraordinaires	200 »	200 »	2 400 »
Excédent réservé pour les charges imprévues (5)	9 851 ^f 40	9 289 ^f 31	12 216 ^f 40
Excédent de dépenses compensé jusqu'à concurrence de 960 fr. par les provisions faites en 1898 et 1899.	18 90	670 08	» »
Balance.	<u>9 870^f 30</u>	<u>9 959^f 39</u>	<u>14 135^f 60</u>

II. DÉPENSES EXTRABUDGÉTAIRES

Placement pour immobilisation viagère des fonds provenant du rachat des cotisations	900 ^f »	900 ^f »	300 ^f »
Placement de fonds provenant de recettes extrabudgétaires et divers (6)	1 900 »	1 970 55	22 000 »
Envoi gratuit de 3 collections du Journal qui étaient inscrites pour ordre à 1 fr. l'une	» »	3 »	Mémoire.
	<u>2 800^f »</u>	<u>2 873^f 55</u>	<u>22 300^f »</u>

(1) Ce prélèvement est le second de même somme effectué pour la médaille Bourdin, dont la provision est ainsi de 72 fr. au 31 décembre 1899.

(2 et 3) Aucune dépense de cette nature n'ayant eu lieu en 1899, les crédits ont été employés par voie de transfert à la provision pour l'Exposition, qui a été ainsi portée de 580 fr. à 780 fr. au 31 décembre 1899.

(4) Le crédit pour l'Exposition comprend 960 fr. de provisions figurant au bilan d'autre part, dont 80 fr. pour reliures et 100 fr. pour supplément de tirage de l'Annuaire.

(5) L'excedent réalisé en 1899 est dû à un supplément de rachats de cotisations, à des réductions sur les frais d'administration et les impressions, et à l'absence de dépenses extraordinaires.

(6) Les placements effectués en 1899 ont consisté au total en 6 obligations 3 1/2 p. 100 1898 du gouvernement de l'Indo-Chine, revenant à 2,870 fr.

20,000 fr. à provenir du legs Giffart seront placés en 1900.

I

RÉSUMÉ DE L'EXERCICE 1899

(RECETTES ET DÉPENSES EFFECTIVES, ABSTRACTION FAITE DES MOUVEMENTS D'ÉCRITURES)

	RECETTES		DÉPENSES
Disponibilités au 1 ^{er} janvier . . .	2 547'13	Charges ordinaires ayant donné lieu à une dépense effective.	8 953'31
Ressources ordinaires.	9 922 39	Dépenses extraordinaires . . .	» »
Ressources extraordinaire . . .	37 »	Dépenses extrabudgétaires . . .	2 870 55
Recettes extrabudgétaires . . .	<u>1 332</u> »	Disponibilités au 31 décembre (chiffre net)	<u>2 014</u> 66
	<u>13 838'52</u>		<u>13 838'52</u>

II

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS DE L'EXERCICE 1900

	RECETTES		DÉPENSES
Disponibilités au 1 ^{er} janvier . . .	2 014'66	Charges ordinaires effectives . .	9 680'40
Ressources ordinaires.	9 900 20	Charges extraordinaires . . .	570 »
Ressources extraordinaire . . .	397 »	Remplois et dépenses extrabudg.	23 260 »
Recettes extrabudgétaires . . .	<u>22 680</u> »	Disponibilités presumées au 31 décembre 1900.	<u>1 481</u> 46
	<u>34 991'86</u>		<u>34 991'86</u>